AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238.57

ABONNEMENT ANNUEL
15 francs

N° 43 - AVRIL 1964
I° supplément
AUDE - HERAULT - GARD - P.ORIENT

/ARBRES FRUITIERS/

ARBRES FRUITIERS (Informations)

Les divers traitements fongicides (tavelures, oïdium, monilia, coryneum) préconisés par nos deux précédentes notes n'ont pu être exécutés généralement, l'accès des vergers étant difficile ; dès que possible il faut les réaliser.

Sur les cultures pour lesquelles le traitement a été possible, il est nécessaire cependant de le renouveler si une pluie supérieure à 5 mm s'est produite.

L'adjonction d'un insecticide à la bouillie anticryptogamique sera presque toujours indispensable pour combattre les Cheimatobies et les Rhynchites, ainsi que les pucerons dont la présence est générale.

1964
9

PSYLLE DU POIRIER (Information)

Les adultes hivernants sont sortis durant ces derniers jours : il est donc recommandé , dans les vergers envahis l'an dernier, de les détruire dès maintenant afin d'éviter une pullulation qui pourrait entraîner des dégâts très importants au cours de l'été.

On emploiera à cette fin un insecticide tel que : Diazinon, Diméthoate, H.C.H. émulsion, Lindane émulsion, Malathion, Parathion éthyl, Parathion méthyl, Vamidothion, etc...

Ces produits sont également des aphicides.

Les Contrôleurs,

L.L. TROUILLON M. BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

Ministère de l'Agriculture
STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS VITICOLES
Ecole Nationale Supérieure Agronomique de MONTPELLIER

Montpellier le 6 avril 1964

NOTE n° 1

MILDIOU

Les premières germinations d'oeufs d'hiver de mildiou ont été contrôlées le 4 avril dans le vignoble de la Station à l'Ecole de MONTPELLIER.

Les rares contaminations qui auraient pu se produire dans des situations très privilégiées commenceront à se manifester dès le 15 AVRIL.

Dans l'immédiat il convient :

1°) de faire écouler d'urgence les eaux stagnantes rassemblées au pied des souches par les dernières pluies,

2°) de supprimer, si ce n'est déjà fait, les repousses inutiles oubliées à la taille.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles :

G. BERNON

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX